

Réaction de parents et proches de personnes sourdes et malentendantes à l'émission « Signes », du 8 novembre 2022 à la RTS 2, à une heure de grande écoute

Nombreux furent les usagers de la LPC (Langue Parlée Complétée) à suivre l'émission « Signes » du 8 novembre 2022.

Émission vivante, poétique, personnalisée, bien construite, bien animée par le duo harmonieux d'une présentatrice sourde en Langue des Signes et un journaliste vedette, sur la réalité de la surdité et l'existence de la culture et de la communauté sourde en Suisse aujourd'hui.

Si les téléspectateurs liés à la LPC purent se reconnaître dans la plupart des domaines de vie focalisés par l'émission, focalisation au demeurant fort utile à Madame Monsieur tout le monde ainsi que, tout particulièrement, à la parenté d'un enfant sourd ou malentendant, ce public LPC s'est demandé, l'émission progressant, quand allait être thématisée, à côté de la Langue des Signes, l'existence de cette autre « langue » des personnes sourdes : la Langue Parlée Complétée. Cette « langue » advenue beaucoup plus récemment dans l'univers de la surdité, mais ayant acquis sa reconnaissance et ses lettres de noblesse au cours des quarante dernières années.

Nenni ; rien n'est venu, pas une once de référence à un outil de communication qui permet d'intégrer annuellement quelques 200 enfants et jeunes sourds ou malentendants dans tous les Cantons romands. Moyen de communication reconnu et subventionné par l'OFAS (et depuis 2008 par l'AI et les Cantons), qui a donné naissance à une catégorie professionnelle nouvelle, celle de Codeuse, Codeur-interprète, délivrée et certifiée aujourd'hui par la Haute École Sociale, et qui fait l'objet d'une collaboration étroite avec les Services de l'enseignement spécialisé, des offices AI et tous les partenaires de la surdité. L'inclusion de la surdité est par cet outil de communication devenue le premier succès de l'ère de l'inclusion prônée par l'Autorité scolaire et éducative.

Comment peut-on, dès lors, passer complètement sous silence l'existence d'une telle réalité, donner le message aux téléspectateurs qu'il n'existe sous le soleil de la surdité qu'une seule et unique méthode de communication, revendiquée comme langue identitaire et prônée comme l'unique expression et support de la culture propre à la communauté sourde...

Comment les générations de jeunes sourds qui ont passé par « l'éducation LPC », avec leurs parents et leur environnement qui ont acquis cette méthode (aisément et gratuitement accessible), peuvent-ils avaler une telle occultation de leur propre réalité existentielle ?

Comment plus de cinquante années d'un développement, d'abord pionnier, aujourd'hui parfaitement mature et intégré dans le paysage scolaire, de la formation professionnelle et universitaire, peuvent-ils faire figure d'inexistants à travers une émission qui touche le grand public et qui sème ainsi une représentation de la surdité incomplète, partisane, propagandiste ? Qui s'apparente en fait à de la désinformation pour un public non averti.

Alors même que dans un côté de la salle du restaurant « Vroom » où se tenait l'émission, un groupe de personnes manifestement sourdes, bénéficiait d'une codeuse-interprète en LPC, certes soigneusement voilée du champ des caméras, que l'on pouvait deviner cependant. La LPC comme la codeuse-interprète étaient décidément hors contexte...

La communauté sourde a révélé, au cours de l'émission, son mal-être de se sentir exclue de la communauté des entendants ; elle invitait d'une belle façon à créer des ponts de communication bilatéraux, au motif du droit à l'existence et à la reconnaissance des minorités. N'était-elle pas en train de reproduire le schéma de la non-reconnaissance et de l'exclusion vis-à-vis d'une démarche jugée intrusive et dangereuse pour son identité, voire sa survie ? En occultant l'existence de la LPC, les tenants de l'émission nient l'existence des personnes sourdes et malentendantes démutisées ayant trouvé leur chemin de vie et de formation par cet outil de communication, nient la communauté sociale qui leur est liée, nient l'efficace intégrative qu'elle permet.

User d'ostracisme pour dévaloriser un adversaire témoigne peut-être de la dangerosité que représente un moyen de communication rival pour une catégorie de personnes sourdes et l'organisme faitier qui la représente.

Quel dommage, quel dommage vraiment, alors que de nombreuses personnes « élevées LPC » signent également et vice-versa... La guerre des religions date pourtant d'un autre temps. Pourquoi donc, dans le monde de la surdité, deux communautés sourdes, deux modalités d'expression et de communication, ne pourraient-elles pas cohabiter et se compléter dans un même but, celui du vivre-ensemble, sourds, malentendants et entendants, toutes catégories confondues ?

La Langue des signes est si belle, si poétique, si expressive, si iconique, que vouloir sa fin serait effectivement une atteinte à l'intégrité d'une culture ; la LPC, certes moins artistique, rapproche l'univers de la surdité à la langue maternelle parlée par l'ensemble des citoyens d'un même espace linguistique, avec une exactitude et une objectivité qui permettent un transfert d'informations au plus près du discours original. Pourquoi ne pas se réjouir de cet outil nouveau, pourquoi ne pas composer une éducation dans la complémentarité, en respect du choix premier fait par les parents et du choix second fait plus tard par les enfants sourds ou malentendants eux-mêmes, devenus grands... ?

A quand une émission « Complétée » qui mettrait en scène, d'une façon similaire, la maîtrise et les difficultés de l'existence versus LPC ? A quand une volonté de perception mutuelle, d'ouverture et de solidarité dans l'idéal d'inclusion entre les communautés sourdes et malentendantes (LSF, LPC et Lecture Labiale), leurs représentants et toutes les entités liées à la surdité ?

Finalement, c'est une bien triste image de la pluralité des cultures réunies dont peut se glorifier la Suisse, qui a été donnée par les auteurs de l'émission « Signes », si belle par maints côtés.

Des parents et proches de personnes sourdes et malentendantes.

Vaumarcus, le 13 novembre 2022

Claudia et Jean-Claude Hucher, Pierre Lutz etc.